

# HONORAIRES SUR TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

à la **CHARGE** du **VENDEUR**

**Honoraire T.T.C. (T.V.A. à 20 %) forfaitaire / tranche, REDEVABLE par le VENDEUR**

PRIX DE VENTE		HONORAIRES Charge VENDEUR
de 3 001 €	à 28 000 €	3 500 €
de 28 001 €	à 40 000 €	4 000 €
de 40 001 €	à 45 000 €	4 500 €
de 45 001 €	à 50 000 €	5 000 €
de 50 001 €	à 55 500 €	5 500 €
de 55 501 €	à 66 000 €	6 000 €
de 66 001 €	à 75 500 €	6 500 €
de 75 501 €	à 85 500 €	7 500 €
de 85 501 €	à 95 000 €	8 000 €
de 95 001 €	à 98 500 €	8 500 €
de 98 501 €	à 105 000 €	9 000 €
de 105 001 €	à 115 500 €	9 500 €
de 115 501 €	à 120 000 €	10 000 €
de 120 001 €	à 130 500 €	10 500 €
de 130 501 €	à 140 700 €	10 700 €
de 140 701 €	à 151 000 €	11 000 €
de 151 001 €	à 161 500 €	11 500 €
de 161 501 €	à 177 000 €	12 000 €
de 177 001 €	à 187 500 €	12 500 €
de 187 501 €	à 198 000 €	13 000 €
de 198 001 €	à 218 500 €	13 500 €
de 218 501 €	à 239 000 €	14 000 €
Plus de 239 000 €		16 000 €

**Pour l'exécution de la mission consistant en :**

Evaluation	Négociation
Prise en vente du bien	Accompagnement au chiffrage
Assistance aux diagnostics	Suivi de la rédaction du
Photos	Compromis
Conseils	Séquestre de l'acompte
Rédaction et suivi des annonces	Démarches administratives
Mise en ligne sur le bouquet de sites	Assistance et information sur le prêt
Frais de publicité	Convocations et divers
Publicité papier (journal)	Assistance à la signature de l'acte et remise des clés
Sélection des Acquéreurs	
Frais de visite	

**AUCUN HONORAIRE N'EST DÛ AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT DE VENTE PAR LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE**

**TOUS NOS PRIX SONT AFFICHÉS HORS FRAIS DE NOTAIRE**

Tarifs en vigueur au 29 Mars 2017

**ESTIMATION : 140 € TTC remboursés à la prise de mandat**

TEYSSET Immobilier 9, place de la Halle aux Bleds - 15100 Saint Flour. Tél. 04 71 60 74 76 - Fax. 04 71 60 35 90 - E-mail : teysset.immobilier@orpi.com, SARL Teysset Immobilier au capital de 7 500 E - Siège social : 9, place de la Halle aux Bleds - 15100 Saint Flour - R.C.S. Aurillac 479 596 520. CPI N° 1502 2016 000 004 325 CCI du Cantal - N° Intracommunautaire : FR 18 479 596 520. Garantie Financière T 110 000 € - Garantie Financière G 200 000 € - SEGAP - 63, avenue de Suffren - 75007 Paris



## BAREME DES HONORAIRES T.T.C.

### GESTION ET LOCATION (TVA en vigueur : 20%)

#### GESTION\* (à la charge du Bailleur) :

NOMBRE DE LOCATIONS	COUT* GESTION	PACK SECURITE (1)	PACK COMPLET (2)
de 1 à 3	8,40 % TTC	+ 3,30 % TTC	+ 5,50 % TTC
de 4 à 6	7,80 % TTC		
de 7 à 10	7,20 % TTC		
Plus de 10	6,60 % TTC		

1 : gestion courante + garantie loyers impayés + détérioration immobilière

2 : pack Sécurité + garantie vacation de locataire

\* Honoraires calculés sur les loyers mensuels charges comprises

**Pour l'exécution de la mission consistant en :**

→ Rencontre et écoute pour une bonne prise en compte de vos souhaits et de vos contraintes	→ Sélection des Locataires/Sélection des biens à visiter
→ Evaluation des loyers et analyse des charges	→ Constitution des dossiers de location et transmission et validation aux organismes de garanties
→ Assistance technique et juridique	→ Comptes rendus, analyses et points réguliers de l'avancement de votre projet
→ Prise en gestion des biens	→ Rédaction et signatures des baux et des états des lieux
→ Assistance aux diagnostics	→ Assistance en cas de sinistre
→ Photos	→ Assistance aux devis et suivi de chantiers
→ Conseils	
→ Rédaction et suivi des annonces	
→ Mise en ligne sur le bouquet de sites	
→ Conseil sur le choix des garanties	
→ Démarches administratives	

#### LOCATION :

**Entremise et négociation : 36€ TTC à la charge du bailleur.**

**Visites, constitutions de dossiers, rédaction du bail :**

(Prix au m<sup>2</sup> pour chacune des parties : Locataire et Bailleur)

- Bien inférieur à 41 m<sup>2</sup> : 5 € TTC du m<sup>2</sup> pour chacune des parties
- Bien entre 41 et 80 m<sup>2</sup> : 4 € TTC du m<sup>2</sup> pour chacune des parties
- Bien supérieur à 80 m<sup>2</sup> : 3 € TTC du m<sup>2</sup> pour chacune des parties

**Réalisation d'états des lieux : 3 € TTC du m<sup>2</sup> pour chacune des parties**

(Pour chacune des parties : Locataire et Bailleur)

**Pour l'exécution de la mission consistant en :**

→ Rencontre et écoute pour une bonne prise en compte de vos souhaits et de vos contraintes	→ Mise en ligne sur le bouquet de sites
→ Evaluation des loyers et analyse des charges	→ Sélection des Locataires/Sélection des biens à visiter
→ Assistance technique et juridique	→ Constitution des dossiers de location
→ Prise en location des biens	→ Comptes rendus, analyses et points réguliers de l'avancement de votre projet
→ Assistance aux diagnostics	→ Rédaction et signatures des baux et des états des lieux
→ Photos	
→ Conseils	
→ Rédaction et suivi des annonces	